



FICHE TECHNIQUE
INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS
NOUVELLE FORMULE
750 mL
Référence: 013905-006

Propriétés et Applications

- Action immédiate et persistante.
- L'insecticide spécial rampants L'ELFE élimine tous les insectes rampants : cafards, araignées, acariens, fourmis, puces, punaises, acariens vecteurs de la gâle, etc...

La combinaison des différentes substances actives insecticides permet une utilisation sous 2 formes :

- Traitement à effet immédiat par pulvérisation directe sur les insectes
- Traitement longue durée (3 mois) : par pulvérisation sur les lieux de passage et leurs refuges.

Aérosol multi-positions.

Composition

Substances actives : Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0.30% m/m
Perméthrine (CAS n°52645-53-1) : 0.40% m/m

Propulseur : Butane.

Mode d'emploi

- Bien agiter avant emploi.
- Fermer portes et fenêtres de la pièce à traiter.
- Tenir l'aérosol verticalement, puis pulvériser, à 30 cm, 1 à 2 secondes directement sur l'insecte pour une action immédiate. Pour une action longue durée, pulvériser, à 30 cm, 2 à 3 secondes par mètre linéaire sur les lieux de passage (encadrement des portes et fenêtres, bas de murs, plinthes, fissures, dessous d'éviers, etc.).
- Après chaque traitement, quitter la pièce, laisser agir pendant 15 minutes puis bien aérer la pièce.
- Renouveler l'opération dès réapparition des insectes ou à chaque fois que les surfaces ont été lavées.

Sécurité et législation

Produit classé Extrêmement inflammable et Dangereux pour l'environnement.
Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

BFC, le 11/12/2023